

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 DES DIRECTEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Objet:

S'INSCRIRE SUR PLAGE / PASREL ET SOLLICITER DES DROITS SUR « SAGA-DIRECTEURS » 1

Cas N°6:

J'ai un problème / J'ai besoin d'assistance

Sommaire du document

1) Je dispose de plusieurs comptes actifs sur Plage / Pasrel	Page 2
2) L'adresse électronique de référence n'est plus la bonne / n'est plus active	Page 3
3) L'adresse électronique de référence n'est pas une adresse nominative	Page 4
4-a) Je rencontre des difficultés d'ordre technique	Page 5
4-b) Je rencontre des difficultés qui ne sont pas d'ordre technique	Page 5

Déroulement du processus électoral



• Jusqu'au 1er septembre : S'incrire sur Plage/Pasrel et Solliciter un "profil" sur le futur SIRH : SAGA

M	• 15 août au 15 septembre :	Validation des profils PLAGE/Pasrel par le CNG (envoi d'un mail à cette occasion)
	• 1 ^{er} septembre au 15 octobre :	Déclaration sur SAGA des adresses mails et postales utilisées dans le cadre du vote
	Octobre, jusqu'au 10 novembre :	Envoi des identifiants et mot de passe de la plateforme : VOXALY (Tiers de confiance)
5	• 1 ^{er} décembre au 8 décembre :	Vote sur la plateforme dédiée : VOXALY

Liste des abréviations

ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CNG	Centre national de gestion
DGD	Département de gestion des directeurs du CNG
PASREL	Portail d'accès aux services en ligne de l'ATIH
PLAGE	Plateforme de gestion des utilisateurs PASREL de l'ATIH
SAGA	Système Automatisé de Gestion et d'Accompagnement
SIRH	Système d'information de gestion des ressources humaine

¹ « SAGA-Directeurs » est le nouvel outil de gestion RH du CNG. Vous trouverez une brochure explicative à l'adresse suivante : https://www.cng.sante.fr/sites/default/files/media/2022-04/SAGA brochure FINAL DIGIT.pdf

NB : L'accès effectif à SAGA ne se fera qu'à compter du 1^{er} septembre.



1) JE DISPOSE DE PLUSIEURS COMPTES ACTIFS SUR PLAGE / PASREL

Un seul compte Plage / Pasrel doit être relié à votre compte SAGA. Il vous faut donc identifier, parmi vos comptes, celui qui est votre compte principal.

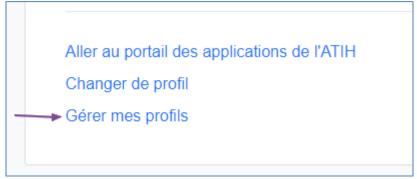
Une fois ceci fait, merci de suivre la procédure décrite dans le document relatif au cas N°1 (« J'ai un compte Plage / Pasrel, je connais mon identifiant ainsi que mon mot de passe »²).

<u>A toutes fins utiles</u>, veuillez noter que Plage / Pasrel vous permet de regrouper vos droits et profils sur un seul compte.

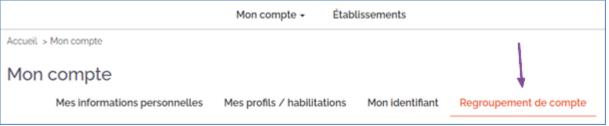
Pour cela connectez-vous à Plage / Pasrel :

⇒ https://connect-pasrel.atih.sante.fr/cas/login

Sur l'écran d'accueil, cliquez sur l'option « Gérer mes profils » :



Cela ouvrira la page « Mon compte » au sein de laquelle vous trouverez une section « Regroupement de compte » où vous sera accessible la procédure à suivre pour globaliser vos droits sur un seul compte :



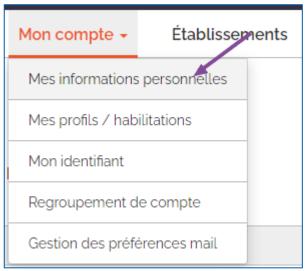
_

² Cf.: https://www.cng.sante.fr/sites/default/files/media/2022-07/PLAGE_SAGA_CAS_N1.pdf



2) L'ADRESSE ELECTRONIQUE DE REFERENCE N'EST PLUS LA BONNE / N'EST PLUS ACTIVE

Si vous disposez encore de votre identifiant et de votre mot de passe, il faut se rendre « Sur Mon compte / Mes informations personnelles » :



⇒ https://plage.atih.sante.fr/#/utilisateur/mon-compte/

Si vous ne disposez plus de votre identifiant, il vous faudra créer un nouveau compte (conformément à la procédure décrite au sein du document relatif au cas N° 5 (« Je n'ai pas de compte Plage / Pasrel »³).

NB : Si vous retrouvez ultérieurement votre identifiant, il sera alors possible de fusionner les comptes (conformément à la procédure décrite au chapitre : « 1) Je dispose de plusieurs comptes actifs sur Plage / Pasrel » du présent document).

-

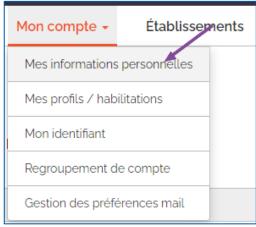
³ Cf.: https://www.cng.sante.fr/sites/default/files/media/2022-07/PLAGE_SAGA_CAS_N5.pdf

3) L'ADRESSE ELECTRONIQUE DE REFERENCE N'EST PAS UNE ADRESSE NOMINATIVE

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, merci de privilégier une adresse nominative et rattachée au nom de domaine de votre établissement.

<u>Exemple</u>: damien.deslaube@ehpad-houx-vert.fr

Le cas échéant, pour modifier votre adresse de référence, il faut se rendre « Sur Mon compte / Mes informations personnelles » :



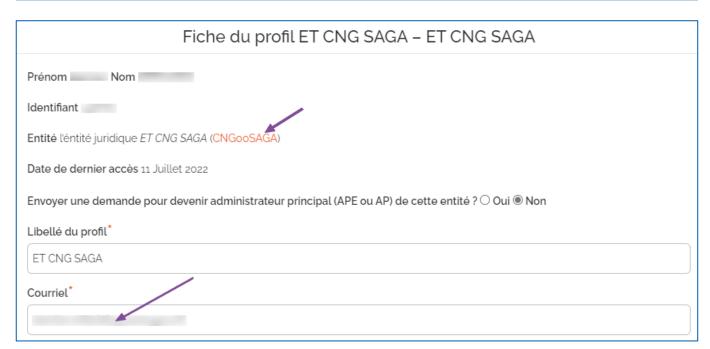
https://plage.atih.sante.fr/#/utilisateur/mon-compte/

<u>NB</u>:

Vous pouvez aussi faire le choix de ne modifier que l'adresse relative à votre « profil » sur « SAGA » :

⇒ https://plage.atih.sante.fr/#/utilisateur/mon-compte/utilisateur/profil/list







4-A) JE RENCONTRE DES DIFFICULTES D'ORDRE TECHNIQUE

• Non réception du mail de validation

Vous avez renseigné la demande de création de profil, la plateforme vous a indiqué que vous alliez recevoir un mail et vous ne l'avez pas reçu.

- ⇒ Vérifiez que vous recevez bien les mails de la plateforme : https://check-mail.atih.sante.fr/
- Profil reste bloqué en « en attente de création »

Vous avez bien validé votre email, mais votre profil reste « en attente de création »

- Afin d'effectuer les vérifications nécessaires, le CNG ne peut pas valider instantanément les demandes. Toutefois, n'hésitez pas à écrire à l'adresse : « cng-election-dgd@sante.gouv.fr » si, après le 15 août, votre compte n'a pas été validé dans les 15 jours suivants la demande.
- Autre(s) problème(s) technique(s)

Des guides et de la documentation sont à votre disposition aux pages suivantes :

- https://sap.atih.sante.fr/plage2018/
- https://atih.atlassian.net/wiki/spaces/PUBLIC/pages/2979692685/Plage

Si malgré ceux-ci, vous n'arrivez pas à vous connecter, vous pouvez adresser un mail à : « support@atih.sante.fr », en mettant l'adresse « cong-election-dgd@sante.gouv.fr » en copie.

4-B) JE RENCONTRE DES DIFFICULTES QUI NE SONT PAS D'ORDRE TECHNIQUE

Pour toute aide ou question, n'hésitez pas écrire à l'adresse suivante : « cng-election-dgd@sante.gouv.fr ».